



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N° 1741 du 25 Novembre 2021**

#### **Le Chef de l'Etat a reçu le Rapport d'Activités de l'Inspection Générale d'Etat et des structures de contrôle administratif**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a reçu, ce jeudi 25 novembre 2021, au Palais de la Présidence de la République, des mains de l'Inspecteur Général d'Etat, M. Théophile Ahoua N'DOLI, le Rapport d'Activités de l'Inspection Générale d'Etat (IGE), de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et des Inspections Générales des différents ministères, pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Dans la présentation faite à cette occasion, M. Ahoua N'DOLI a indiqué qu'au cours de la période 2018 – 2020, la priorité a été accordée à deux activités essentielles ; à savoir le renforcement des capacités des différents acteurs de l'IGE et des Inspections Générales des ministères, et l'élaboration de la cartographie des risques des différents ministères.

Ainsi, sur les trois ans, ce sont plus de 1176 heures qui ont été consacrées à la formation des Inspecteurs d'Etat et ceux des ministères, tandis que vingt (20) ministères ont vu leur cartographie complète établie. Il s'agit, selon l'Inspecteur Général d'Etat, d'un levier moderne indispensable au pilotage des risques et le socle de la stratégie pour prévenir, identifier et gérer ces cas classés par importance et par niveau. L'objectif étant d'établir, d'ici à fin 2022, la cartographie complète de tous les ministères ; ce qui permettra de répertorier, comme un tableau de bord, les risques les plus importants de chaque ministère afin de les suivre et les anticiper.

Sur la période 2018 – 2020, il a indiqué que trente-six (36) missions d'inspection et d'audit ont été réalisées auprès des structures publiques, des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique. Ces missions ont porté notamment sur la gestion du foncier, le processus de délivrance du permis de conduire, le BURIDA, les procédures de contrôle technique des automobiles et les fonds publics mis à la disposition de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF).

L'Inspection Générale des Finances a, quant à elle, surtout mené des missions d'audit sur les programmes et projets financés par les Institutions internationales avec contrepartie ivoirienne.

Au titre des dysfonctionnements, l'IGE et les autres structures de contrôle administratif ont relevé, par exemple, la situation de nombreux cadres occupant des postes de Directeur et Chef de service sans actes de nomination réguliers ; celle des membres de Conseil d'Administration ou de Gestion qui ont largement dépassé les termes de leurs mandats sans être renouvelés ou remplacés ; l'insuffisance des moyens humains et financiers mis à la disposition de certaines structures de contrôle ; l'insuffisance d'informatisation du circuit de délivrance des documents d'urbanisme et de construction, en particulier les ACD ; les fraudes aux contrôles techniques des automobiles et les conflits de compétence et des juxtapositions de postes faute de documents de description de postes et de profils.

Au regard de ces constats et observations, l'Inspecteur Général d'Etat a fait des recommandations pour une gestion efficiente de ces structures, et réaffirmé l'engagement de tous ses collaborateurs à poursuivre avec détermination leurs missions pour traduire dans les faits la vision du Chef d'Etat qui est de promouvoir la bonne gouvernance dans notre pays.

Intervenant à son tour, le Président Alassane OUATTARA a félicité l'ensemble des Inspecteurs et Auditeurs pour la qualité de leur Rapport d'activités et les a assurés de la mise en œuvre effective des recommandations qui ont été faites.

Il a réaffirmé son grand attachement à l'audit et au contrôle, et a exhorté les uns et les autres à la promotion de la culture de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des affaires publiques pour le bien-être des populations. Toute chose qui a notamment justifié la création d'un ministère spécifiquement dédié à la bonne gouvernance, au renforcement des capacités et à la lutte contre la corruption, et sa décision d'instituer, par ailleurs, un Prix d'Excellence dédié à la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption, dans le cadre de la Journée Nationale de l'Excellence, pour mettre en lumière les personnes physiques ou morales qui se distinguent par leur intégrité.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a exhorté tous les gestionnaires des deniers publics à s'inscrire résolument dans cette dynamique et a félicité, à nouveau, l'Inspecteur Général d'Etat et ses collaborateurs pour l'important travail effectué, dont le but est d'hisser notre pays au rang des nations de référence en matière de bonne gouvernance.

Notons qu'avant cette cérémonie, le Président de la République s'est fait enrôler, à sa Résidence sis à Cocody Riviera-Golf, dans le cadre de l'Opération de Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021).

Le Chef de l'Etat a profité de cette occasion pour relever les enjeux, les objectifs et l'importance de cette opération de recensement, d'autant qu'elle permettra d'avoir une idée précise de la population, de sa répartition sur l'ensemble du territoire

national et de procéder à une réévaluation de notre Plan National de Développement (PND) pour faire les investissements nécessaires en fonction de la densité de la population, en tenant compte des préoccupations des concitoyens. C'est pourquoi, il a exhorté ardemment les uns et les autres à se faire recenser.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :**

Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information

Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63

E-Mail: [eric.dro@presidence.ci](mailto:eric.dro@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)